



# RAPPORT DE LA MAIRESSE

Déposé le 1<sup>er</sup> octobre 2013

## LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

En conformité avec l'article 955 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous faire rapport sur la situation financière consolidée de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

Le périmètre comptable inclut la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Régie de l'eau de l'île Perrot à laquelle nous participons.

Au 31 décembre 2012, le fonds de roulement au montant de 215 000 \$ présente un capital non engagé de 70 653 \$.

### DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, l'état consolidé de résultats montre des revenus de 2 328 768 \$, des charges de 2 287 367 \$ et des éléments de conciliation à des fins fiscales de 181 974 \$ pour un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 290 902 \$.

L'excédent de fonctionnement non affecté se chiffre à 375 259 \$ comparativement à 174 985 \$ au 31 décembre 2011.

L'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales était de (450 630 \$) en 2012 comparativement à 19 396 \$ en 2011.

L'endettement total net à long terme consolidé de la municipalité au 31 décembre 2012 était de 1 571 454 \$ et, représente 0,99 % du montant de la richesse foncière uniformisée de 158 778 400 \$.

### DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport des vérificateurs, en date du 19 mars 2013, indique les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2012.

Cette image donne également des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le dernier programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 totalise 2 400 000 \$. Un montant de 1 350 000 \$ est prévu pour la reconstruction, la réhabilitation et à l'amélioration des conduites d'aqueduc. De plus, des travaux pour les jeux dans le parc Bouthillier de 25 000 \$, la caserne municipale de 900 000 \$, la station de pompage de 35 000 \$, l'évaluation et la mise aux normes des bâtiments municipaux de 30 000 \$ et les divers projets (éclairage sentiers piétonniers et autres) de 60 000 \$.

### INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS EN COURS

À moins d'imprévus, l'exercice financier 2013 devrait se terminer avec la réalisation d'un léger surplus budgétaire.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS DEPUIS LE DERNIER RAPPORT DU MAIRE

Cette année, le Conseil a soit débuté ou poursuivi plusieurs projets en parallèle avec l'administration générale sous la direction du directeur général, M. Ron Kelley. Ainsi, nous terminons la dernière

année du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ) applicable aux travaux de reconstruction du réseau d'aqueduc et de correction d'une partie du réseau d'égout sanitaire sur le boul. de l'Église Ouest entre la 5<sup>e</sup> Avenue et la 7<sup>e</sup> Avenue et sur la 7<sup>e</sup> Avenue entre boul. de l'Église et le 4<sup>e</sup> Boulevard. Le Conseil a étudié la mise en place de mesures afin de rendre les déplacements plus sécuritaires autour de l'école José Maria et du parc Bouthillier. Vous serez à même de constater un élargissement de la chaussée et du stationnement ainsi que l'ajout de dos d'âne. Grâce également aux subventions provinciales obtenues du ministre du Transport à l'amélioration du réseau routier municipal de 16 812 \$ en 2013 et de 16 800 \$ en 2011 via l'aide de notre député provincial, monsieur Yvon Marcoux, nous aurons au plus tard, au printemps prochain, un total de 10 dos d'âne temporaires et permanents. Rappelons que lors de l'énoncé de la vision du Conseil élaborée en mai 2012, le Conseil avait mentionné l'importance de la sécurité des enfants et de la sécurité publique.

Ainsi, le 17 juin dernier, en compagnie du directeur général, M. Ron Kelley, du directeur et de l'adjoint de la sécurité incendie, messieurs Stéphane Rozon et Sylvain Lalonde, et des membres du Conseil, avait lieu une séance d'information publique à laquelle a assisté une cinquantaine de citoyens. Nous avons expliqué aux citoyens les décisions prises par le Conseil depuis les dernières années en lien avec l'achat du camion des pompiers, les décisions prises étape par étape afin d'en arriver à la proposition de construire une nouvelle caserne, avec un coût estimé selon les informations dont nous disposons. Lors du dépôt du rapport de la mairesse à l'assemblée du 1<sup>er</sup> octobre 2013, sera proposé le règlement d'emprunt pour la construction de la nouvelle caserne.

En 2013, nous avons continué à participer activement aux décisions en siégeant à la Régie des équipements de loisirs de l'île Perrot (RELIP). Les procès verbaux ainsi que les résultats du sondage de la RELIP sont disponibles au public au [www.relip.ca](http://www.relip.ca). Vous serez ainsi à même, tout comme les membres du Conseil et ceux siégeant à la RELIP, de constater, bien qu'il y ait certaines différences, plusieurs similitudes dans les réponses des citoyens des quatre municipalités aux questions posées en lien avec la construction et la gestion d'équipements sportifs, culturels et de loisirs. Puisque les citoyens de Terrasse-Vaudreuil ont, au sondage de mai 2012, énoncé le désir de bonifier notre parc aquatique, nous avons ajouté un jeu d'eau de type champignon dont l'eau est filtrée par un système de filtration indépendant et ensuite recyclée. Ce système est donc moins coûteux en consommation d'eau et plus environnemental.

Malgré tous ces projets, nous avons maintenu une saine gestion financière avec un surplus de 375 259 \$ et un endettement total net à long terme par habitant parmi les plus bas au Québec.

## ORIENTATION 2014

Puisqu'au dépôt du rapport de la mairesse, la négociation de la convention collective n'a pas été terminée, le prochain Conseil devra poursuivre la négociation. De même, le Conseil devra poursuivre la surveillance des travaux du chantier de la construction de la caserne des pompiers incluant leurs équipements et celui de la sécurité civile, en plus de l'aménagement extérieur. Le nouveau Conseil devra réfléchir sur le transfert des terrains de volleyball et du parc à chiens.

En 2014, le Conseil prendra l'année pour étudier le prochain Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2017 (TECO). Il n'y aura donc pas de projet de réhabilitation ni de restructuration du réseau d'aqueduc. Nous laissons le soin au nouveau Conseil d'étudier les autres projets mis en veille au programme triennal d'immobilisations tout en respectant une saine gestion financière et les exigences reliées au développement durable, à la conformité exigée au Plan métropolitain d'aménagement et celui de la Municipalité régionale de comté.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 514 453-8120, poste 221.

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL ET CONTRATS

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS – ENTRE LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2012 ET LE 30 SEPTEMBRE 2013

#### Rémunération de la mairesse

La mairesse a reçu une rémunération de 10 035 \$ et une allocation de dépenses de 5017 \$. Elle a reçu une rémunération de 66 \$ et une allocation de dépenses de 33 \$ pour chaque séance du comité administratif. Elle a reçu à titre de membre de la Municipalité régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges, une rémunération de 1999 \$ et une allocation de dépenses de 999 \$ pour les séances et réunions auxquelles elle a assistées. De plus, elle a reçu aussi comme représentant du comité du conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'île Perrot, une rémunération de 1000 \$ et une allocation de dépenses de 500 \$ pour toutes les réunions assistées.

#### Rémunération des membres du conseil

Chaque conseiller a reçu une rémunération de 3345 \$ et une allocation de dépenses de 1672 \$. Chaque conseiller a reçu une rémunération de 33 \$ et une allocation de dépenses de 16 \$ pour chaque séance du comité administratif. Les représentants de la municipalité qui ont assisté sur le conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'île Perrot ont reçu dans l'ensemble, une rémunération de 1000 \$ et une allocation de dépenses de 500 \$.

### LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ QUE LA MUNICIPALITÉ A CONCLUS ENTRE LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2012 ET LE 30 SEPTEMBRE 2013

FOURNISSEURS	OBJET	MONTANT
Groupe Ultima Inc.	Assurance générale	34 867,00 \$
Pavages Vaudreuil Ltée	Reconstruction de l'aqueduc sur le boul. de L'Église Ouest et de la 7e Avenue	444 578,43 \$

### LISTE DES FACTURES DE PLUS DE 2000 \$ AVEC TOTAL DE PLUS DE 25 000 \$ ENTRE LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2012 ET LE 31 OCTOBRE 2013

FOURNISSEURS	OBJET	MONTANT
T.T.I. Environnement	Collecte des ordures	120 839,49 \$
EXP inc.	Honoraires professionnels	31 104,19 \$
Industrielle—Alliance	Rentes collectives	37 593,70 \$
Pavages Vaudreuil Ltée	Déneigement	40 737,94 \$
Multi-Jeux Marlin	Jeu d'eau et module de jeu	33 153,04 \$

### ADOPTION DU BUDGET

En terminant, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 seront adoptées lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra en décembre 2013. Bienvenue à toutes et à tous!

*Manon Trudel, mairesse*